



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation à la Sécurité Routière

**La Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière,  
Déléguée à la Sécurité Routière**

Monsieur Jean-Damien PONCET  
Directeur du Bureau d'enquêtes sur les accidents de  
transport terrestre

Paris, le

**24 AVR. 2025**

**Objet :** rapport d'enquête technique sur la collision entre un train de voyageurs et un convoi routier exceptionnel, le 19 juin 2023 au Clerjus (88)

Monsieur le Directeur,

Dans votre courrier du 23 décembre 2024, vous m'avez adressé le rapport conclu sur l'enquête technique relative à la collision entre un TER et un transport exceptionnel, survenu le 19 juin 2023, sur le passage à niveau n°51 sur la commune du Clerjus dans les Vosges.

La recommandation n°R1 présente dans le rapport d'enquête est adressée à la délégation à la sécurité routière, et concerne un rappel aux préfets de départements sur l'obligation des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires de leur adresser, chaque année, la liste actualisée des passages à niveau présentant des difficultés de franchissement.

Ainsi, un courrier a été adressé à l'ensemble des préfets de département pour présenter les éléments réglementaires exigeant ces transmissions, et les inviter à solliciter les gestionnaires d'infrastructures qui manqueraient à cette obligation. Cet envoi interviendra dans les prochains jours, permettant ainsi aux préfets de vérifier ces mises à jours dans les semaines qui suivent.

Mes services sont disponibles pour tout élément complémentaire ([bsc-sdpur-dsr@interieur.gouv.fr](mailto:bsc-sdpur-dsr@interieur.gouv.fr) et [te@interieur.gouv.fr](mailto:te@interieur.gouv.fr)).

Florence GUILLAUME